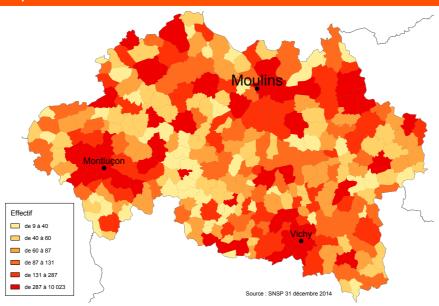


Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et droits dérivés	1 958	2 794	4 752
Droit direct (retraite personnelle)	1 760	1 853	3 613
Droit dérivé (retraite de réversion)	198	941	1 139
Bénéficiaires du minimum vieillesse	100	132	232
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	756	320	1 076
Retraites anticipées longue carrière	715	307	1 022
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	11	5	16
Pénibilité	21	7	28
Dispositif amiante	9	1	10
Âges moyens au point de départ de la retraite			
Droit direct	61,3 ans	62,4 ans	61,9 ans
Droit dérivé	74,9 ans	72,9 ans	73,3 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	36 727	49 226	85 953
Retraités percevant un droit direct seul	35 097	32 703	67 800
Retraités percevant un droit dérivé seul	337	3 074	3 411
Retraités percevant les deux à la fois	1 293	13 449	14 742
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3%	3%	3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 711	1 642	7 353
Retraites anticipées longue carrière	5 556	1 584	7 140
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	56	23	79
Pénibilité	71	29	100
Dispositif amiante	28	6	34



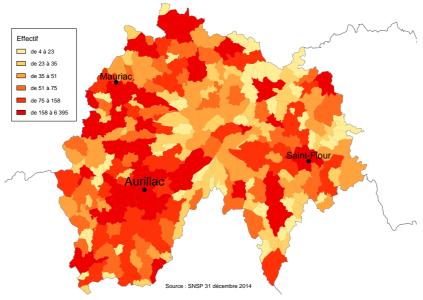
 <sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
<sup>2</sup> Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.
Source : Cnav, SNSP





Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et droits dérivés	839	1 158	1 997
Droit direct (retraite personnelle)	743	768	1 511
Droit dérivé (retraite de réversion)	96	390	486
Bénéficiaires du minimum vieillesse	36	40	76
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	300	91	391
Retraites anticipées longue carrière	280	84	364
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	3	4	7
Pénibilité	15	3	18
Dispositif amiante	2	0	2
Âges moyens au point de départ de la retraite			
Droit direct	61,3 ans	62,5 ans	61,9 ans
Droit dérivé	74,4 ans	73,4 ans	73,6 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	14 332	19 534	33 866
Retraités percevant un droit direct seul	13 496	13 291	26 787
Retraités percevant un droit dérivé seul	224	1 365	1 589
Retraités percevant les deux à la fois	612	4 878	5 490
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3%	3%	3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 236	551	2 787
Retraites anticipées longue carrière	2 164	533	2 697
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	26	10	36
Pénibilité	40	8	48
Dispositif amiante	6	0	6



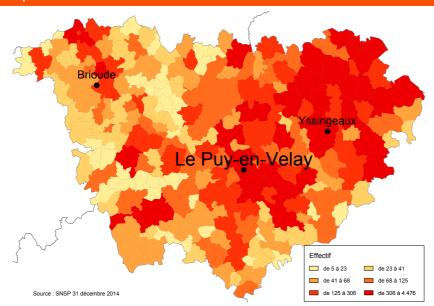
 <sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
<sup>2</sup> Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.
Source : Cnav, SNSP





Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et droits dérivés	1 257	1 596	2 853
Droit direct (retraite personnelle)	1 138	1 077	2 215
Droit dérivé (retraite de réversion)	119	519	638
Bénéficiaires du minimum vieillesse	57	67	124
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	471	133	604
Retraites anticipées longue carrière	430	118	548
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	18	5	23
Pénibilité	17	8	25
Dispositif amiante	6	2	8
Âges moyens au point de départ de la retraite			
Droit direct	61,3 ans	62,2 ans	61,7 ans
Droit dérivé	76,4 ans	72,0 ans	72,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	22 178	28 586	50 764
Retraités percevant un droit direct seul	21 024	19 647	40 671
Retraités percevant un droit dérivé seul	268	1 607	1 875
Retraités percevant les deux à la fois	886	7 332	8 218
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2%	3%	3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 170	719	3 889
Retraites anticipées longue carrière	3 044	667	3 711
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	57	30	87
Pénibilité	51	16	67
Dispositif amiante	18	6	24



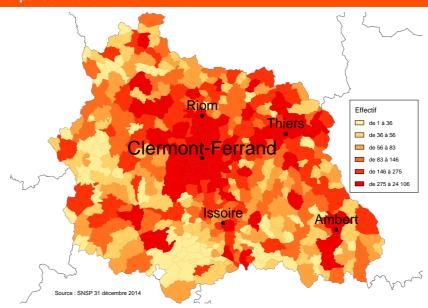
 <sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
<sup>2</sup> Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.
Source : Cnav, SNSP





Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et droits dérivés	3 239	4 691	7 930
Droit direct (retraite personnelle)	2 975	3 325	6 300
Droit dérivé (retraite de réversion)	264	1 366	1 630
Bénéficiaires du minimum vieillesse	142	139	281
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 311	569	1 880
Retraites anticipées longue carrière	1 225	537	1 762
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	23	9	32
Pénibilité	20	8	28
Dispositif amiante	43	15	58
Âges moyens au point de départ de la retraite			
Droit direct	61,4 ans	62,3 ans	61,9 ans
Droit dérivé	75,4 ans	72,7 ans	73,1 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	58 952	75 145	134 097
Retraités percevant un droit direct seul	56 851	50 926	107 777
Retraités percevant un droit dérivé seul	305	4 744	5 049
Retraités percevant les deux à la fois	1 796	19 475	21 271
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3%	3%	3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 436	2 450	10 886
Retraites anticipées longue carrière	8 080	2 288	10 368
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	133	85	218
Pénibilité	76	34	110
Dispositif amiante	147	43	190



 <sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
<sup>2</sup> Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.

Source : Cnav, SNSP







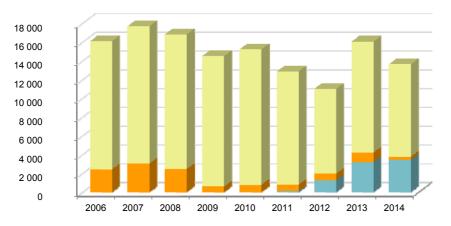


# Auvergne

Année 2014

#### Retraités résidant en Carsat Auvergne **Nouvelles attributions Hommes Femmes Ensemble** Ensemble des attributions<sup>(1)</sup> de droits directs et droits dérivés 10 239 17 532 7 023 13 639 Droit direct (retraite personnelle) Droit dérivé (retraite de réversion) 3 216 3 893

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipe



- Droits directs sans les retraites
- Retraites anticipées attribuées avant 60 ans
- Retraites anticipées attribuées entre 60 ans et l'âge légal

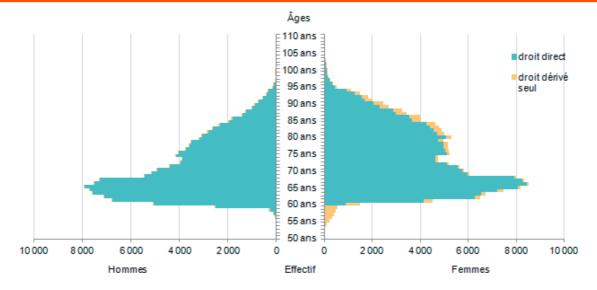
Retraites anticipées et mesures dérogatoires			
Retraites anticipées longue carrière	2 650	1 046	3 696
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	55	23	78
Pénibilité	73	26	99
Dispositif amiante	60	18	78
Âges moyens au point de départ de la retraite			
Droit direct	61,3 ans	62,4 ans	61,9 ans
Droit dérivé	75,3 ans	72,7 ans	73,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Décote	6,7%	8,2%	7,5%
Surcote	11,0%	11,0%	11,0%
Polypensionnés	60,1%	46,9%	53,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	132 189	172 491	304 680
Retraités percevant un droit direct seul	126 468	116 567	243 035
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 134	10 790	11 924
Retraités percevant les deux à la fois	4 587	45 134	49 721
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	3%	3%	3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 553	5 362	24 915
Retraites anticipées longue carrière	18 844	5 072	23 916
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	272	148	420
Pénibilité	238	87	325
Dispositif amiante	199	55	254

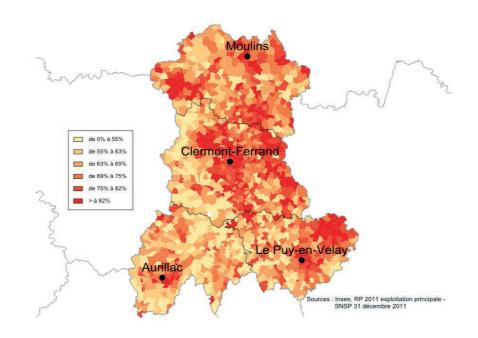
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension. <sup>2</sup> Dénombrement des prestataires bénéficiant du minimum vieillesse.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.

#### Pyramide des âges des retraités - résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Auvergne



Prestataires payés par la Carsat Auvergne			
Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
03 - Allier	32 920	44 197	77 117
15 - Cantal	12 540	17 337	29 877
43 - Haute-Loire	19 316	25 050	44 366
63 - Puy-de-Dôme	56 127	70 991	127 118
Total Auvergne	120 903	157 575	278 478
Hors région (métropole + DOM)	5 781	8 489	14 270
Hors région (étranger + TOM)	18 084	13 144	31 228
Total hors Auvergne	23 865	21 633	45 498
Ensemble des prestataires	144 768	179 208	323 976

l'Assurance Retraite